



AIDES À L'HABITAT

avec Roannais Agglomération, améliorez votre cadre de vie

2020

NOUVEAUTÉ !

**Subventions pour la remise
sur le marché d'un logement inoccupé**



Où se renseigner ?
Maison Départementale de l'Habitat et du Logement
5 Rue Brison à Roanne - 04 77 78 39 94



Pour qui ?

Les propriétaires (occupants, bailleurs, communes) de logement situé dans les 40 communes de l'agglomération.
Sans condition de ressources.

Pour quoi ?

Occuper ou louer un logement vide depuis 2 ans, avec ou sans réalisation de travaux de réhabilitation. La démolition totale du logement peut également être subventionnée.

Combien ?

Subventions de 2 500 à 4 000€ + participation aux travaux de l'ordre de 20% des travaux éligibles (subvention plafonnée à 15 000€ par logement).

Règlement complet disponible sur www.agglo-roanne.fr ou à la MDHL 5 Rue Brison à Roanne.

**LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT ÊTRE DÉPOSÉE
AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX !**

Commission d'examen qui décide de l'octroi de la subvention.

+ d'infos sur
agglo-roanne.fr